

PROJET EDUCATIF

2022-2026

MAIRIE DE BRIARE



Mairie de Briare
place Charles de Gaulle
45250 BRIARE
Tél : 02.38.31.20.08

SOMMAIRE

I/ PRESENTATION ORGANISATEUR

II/ DIAGNOSTIC

1/ BRIARE VILLE TOURISTIQUE

2/ DONNEES DEMOGRAPHIQUE

3/ ETABLISSEMENTS SCOLAIRE

4/ EQUIPEMENT SPORTIF

5/ CULTURE ET LOISIRS

6/ SERVICES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

7/ ACCUEILS PERISCOLAIRE ET EXTRA SCOLAIRE

8/ ACCUEIL JEUNESSE

9/ AIDE AUX DEVOIRS

10/ RESTAURATION

11/ CMJ

12/ ANIMATION DE QUARTIER

III/ OBJECTIFS GENERAUX DE LA VILLE

IV/ PLAN MERCREDI

V/ EVALUATION DU PROJET

1/ COMITE DE PILOTAGE

2/ CRITERES D'EVALUATION

I/ Présentation de l'Organisateur



Mairie de Briare
place Charles de Gaulle
45250 BRIARE
Tél : 02.38.31.20.08

Organisateur

Monsieur BOUGUET Pierre-Francois, Maire. Garant du projet éducatif au nom de l'ensemble du Conseil Municipal.
Madame LAURENT Jacqueline, adjointe au maire chargée des Affaires Scolaires, de l'Enfance et de la Jeunesse.
Monsieur HERVE Stephane, directeur général des services.

Composition du Service Education / Enfance/Jeunesse

Coordinateur :

Madame MINIERE Anais :

Contact : 06.08.17.47.26 - anais.miniere@villedebriare.fr

Pôle animation :

Madame JEAN Mireille :

Contact : 06.73.28.97.84 – mireille.jean@villedebriare.fr

Pôle technique et restauration

Madame MINIERE Anais :

Contact : 06.08.17.47.26 - anais.miniere@villedebriare.fr

Pôle Guichet Unique (secrétariat scolaire et extrascolaire) TIBERGHIEN Lydie

Contact : 02.38.31.67.55 – guichetunique@villedebriare.fr – Via le portail familles

+ 10 Agents d'animation

+ 14 Agents d'entretien et de restauration

+ 6 Atsem

+ 2 Agents au secrétariat

II/ Diagnostic du territoire

1/ Briare ville touristique

Briare est une ville d'environ 5000 habitants situé en région Centre.

C'est une ville agréable et touristique qui a su garder le charme de l'héritage des siècles passés. Connue pour son monument touristique le pont canal de Briare.

Briare fait partie de la Communauté de Communes Berry Loire Puisay, qui compte 20 communes soit près de 18 500 habitants. Doté de nombreux sites historiques (Le Pont-Canal de Briare, Château de Trousse barrière, Le musée des Emaux de Briare...), Briare a préservé son patrimoine.

Ainsi, la commune construite autour d'un charmant port de plaisance, offre de nombreuses promenades en bord de Loire et le long des canaux. Briare se distingue par son patrimoine exceptionnel, son marché hebdomadaire, ses espaces verts valorisés et accueillants (quatre fleurs au concours des Villes et Villages Fleuris), son dynamisme culturel.

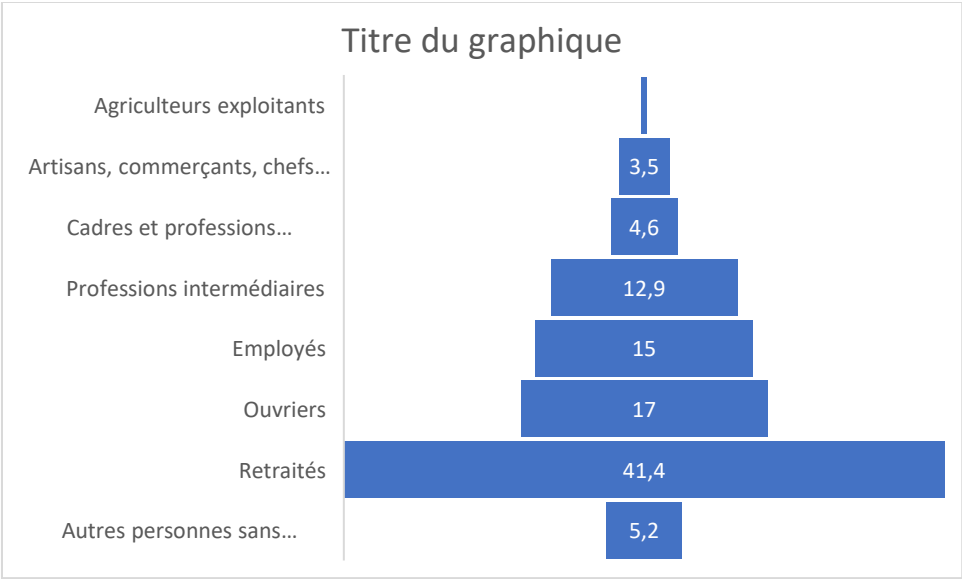
Les Briarois sont également actifs dans la vie locale puisque le tissu associatif est très développé, qu'il s'agisse d'associations culturelles, caritatives, sportives, artisanales ou de service à la personne.

2/Données démographiques (source INSEE 2018)

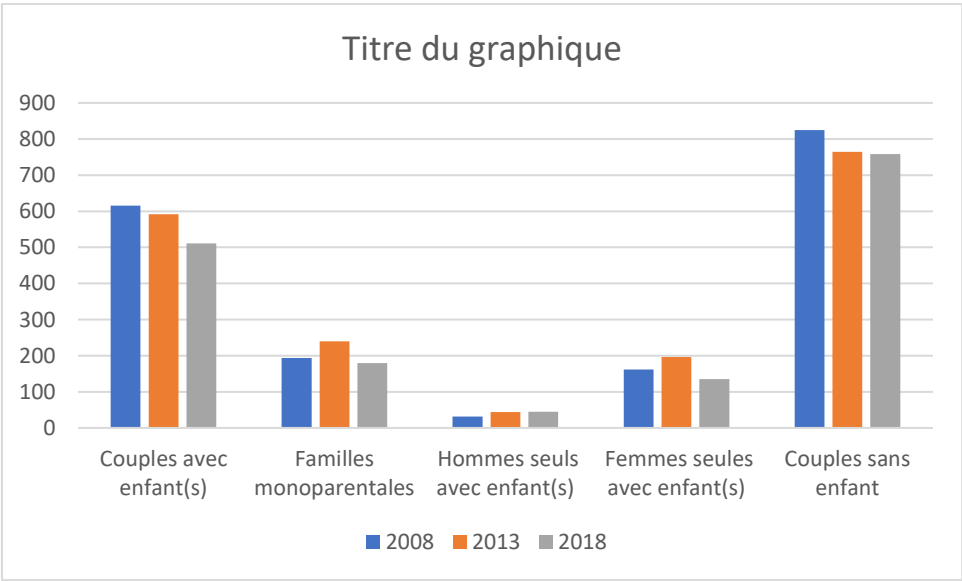
Population

	2008	%	2013	%	2018	%
Ensemble	5 709	100	5 748	100	5 207	100
0 à 14 ans	944	16,5	988	17,2	883	17
15 à 29 ans	885	15,5	792	13,8	646	12,4
30 à 44 ans	957	16,8	934	16,3	754	14,5
45 à 59 ans	1 218	21,3	1 118	19,4	1 009	19,4
60 ans et plus	1703	29,8	1917	33,4	1915	36,7

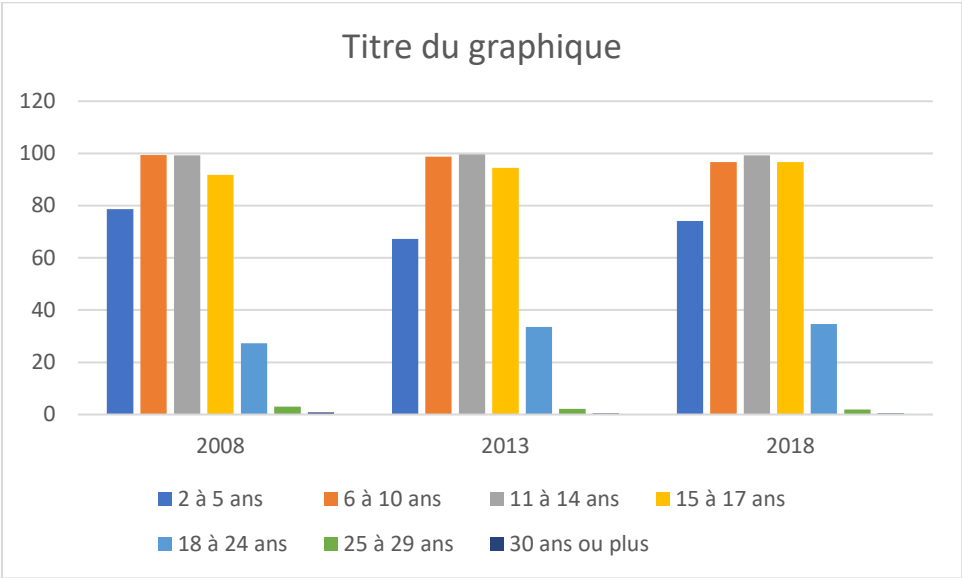
Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence en 2018



Composition des familles



Taux de scolarisation selon l'âge (en %)



3/ ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

ECOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE- EIFFEL

7 rue de l'espérance 45250 Briare

Directrice : Madame Chalon Adeline

Tél : 02.38.31.25.34

Nombre d'élèves : 43 maternels et 82 primaires

Horaires : 8h30/12h et 13h30/16h

Projet d'école : les objectifs

- Enseigner les fondamentaux
- Garantir une éducation basée sur l'égalité des chances
- Développer la coéducation
- Améliorer la qualité de vie de l'école

ECOLE MATERNELLE GAIME

Place saint Roch 45250 Briare

Directrice : Madame Kenner Valérie

Tél : 02.38.31.25.85

Nombre d'élèves : 72

Horaires : 8h50/11h50 et 13h20/16h20

Projet d'école : les objectifs

- Enseigner les fondamentaux
- Installer un climat sécurisant pour réussir
- Renforcer le dialogue avec les familles
- Développer la coéducation
- Faire de l'école un lieu ouvert

ECOLE PRIMAIRE CENTRE

Square Foch 45250 Briare

Directeur : Monsieur Bommel-Gatinet

Tél : 02.38.31.26.49

Nombre d'élèves : 122

Horaires : 9h/12h et 13h30/16h30

Projet d'école : les objectifs

- Enseigner les fondamentaux
- Garantir une éducation basée sur l'égalité des chances et garantir l'inclusion
- Développer la coéducation

ECOLE PRIVEE SAINTE ANNE

5, rue des grands jardins 45250 Briare

Tél : 02.38.31.26.48

COLLEGE ALBERT CAMUS

Rue du port à Belleau 45250 Briare

Tél : 02.38.37.02.83

4/EQUIPEMENT SPORTIFS

GYMNASE ET TERRAIN DE TENNIS COUVERT

- Dojo
- Salle de gym

CITY PARK et SKEATPARK

STADE

CSC

- Salle de gym
- Salle de danse
- Salle de sport multi activités
- Terrains de tennis

5/CULTURE ET LOISIRS

CSC

- Auditorium
- Bibliothèque
- Salle de musique
- Salle de spectacle

ASSOCIATIONS

Le tissu associatif sur la commune de Briare est très attractif, même si l'on remarque qu'il est en grande partie dirigé vers les personnes âgées en adéquation avec la conjoncture actuelle de la ville.

Liste non exhaustive des activités proposées par les associations de Briare :

Au niveau sportif : AIKIDO, BADMINGTON, BASKET BALL, BILLARD, PETANQUE, DANSE, FOOTBALL, FUTSAL, HOCKEY, HAND BALL, FOOTBALL, TENNIS, RUGBY, GYMNASIQUE, JUDO, HIP HOP YOGA, CONCORDIA, etc...

Au niveau culturel : CHANT, ECOLE DE MUSIQUE, HARMONIE, CINE CLUB etc.

THEATRE DE L'ESCABEAU

Le théâtre de l'escabeau propose des ateliers pour enfants comme pour adultes tout au long de l'année. Il propose également des spectacles au fil des saisons.

CHATEAU DE TROUSSE BARRIERE

Il est ouvert sur certaine période en fonction des expositions présentées.

6/Les Services de la Communauté de Communes

La compétence petite enfance relève de la communauté de communes Berry Loire Puisaye.

Action en partenariat avec la CAF et la MSA

POLE PETITE ENFANCE

L'équipe de Briare est composée de :

- 1 Directrice Educatrice de Jeunes Enfants à temps plein
- 1 Adjointe infirmière à temps partiel
- 1 EJE de terrain à temps partiel
- 4 Auxiliaires de puériculture à temps complet
- 6 CAP petite enfance à temps partiel
- 2 agents d'entretien

L'offre d'accueil :

30 places avec une ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Ouverture 51 semaines par an

Les objectifs de la structure :

- Structurer et développer l'offre d'accueil 0-3ans
- Proposer un mode de garde collectif et flexible jusqu'à l'entrée des enfants à l'école
- Faciliter l'accès de garde pour les enfants porteurs de handicap
- Faciliter l'accès de garde pour les familles fragiles ou en situation d'insertion professionnel

RELAIS PETITE ENFANCE

Service aux parents

Une aide dans la recherche d'un mode d'accueil pour votre enfant.

Une liste des assistants maternels agréés de votre secteur.

Une information sur le statut et la profession des assistants maternels.

Des conseils dans les démarches administratives liées à l'emploi d'un assistant maternel

De vous orienter vers des organismes administratifs et juridiques.

Un accompagnement dans la préparation à la séparation, la sensibilisation à l'adaptation.

Une mise en relation avec les assistantes maternelles.

Service aux enfants

Des ateliers d'éveil pour partager des moments ludiques et conviviaux en présence et sous la responsabilité de l'assistante maternelle de votre enfant.

Le relais propose une socialisation tout en douceur :

↳ Rencontrer et jouer avec d'autres enfants.

↳ Partager des activités d'éveil dans des espaces de jeux aménagés et adaptés à leur âge.

↳ Se familiariser avec la vie en collectivité.

Service aux Assistants maternels

Agrément, formation, droits et devoirs liés à l'accueil du jeune enfant.

De rompre l'isolement dû à la profession en participant à des ateliers d'éveil, ouverts aux assistants maternels et aux enfants accueillis.

Un soutien dans l'exercice quotidien de la profession et valorisation des pratiques.

Un service de documentation.

Depuis 2021, le Relais a également la mission de guichet unique. Les animatrices accueillent, informent et orientent les futurs et nouveaux parents dans le choix de mode d'accueil et font les pré-inscriptions pour les multi-accueils

LAEP (lieu d'accueil enfants/parents)

Ouvert tous les mercredis matins à Briare de 9h15 à 11h15. Gratuit, anonyme et ouvert à tous.

Le lieu d'accueil enfants-parents est un endroit permettant l'accueil des enfants de moins de 6 ans accompagnés de leurs parents ou un adulte proche. Ce lieu permet un soutien aux parents, de rompre l'isolement et une sociabilisation de l'enfant. Ce n'est pas un moyen de garde.

SOUTIEN A LA PARENTALITE

Objectifs :

- Structurer les actions et services de parentalité sur le territoire
- Développer les actions de parentalité sur le territoire

ACTION EN FAVEUR DES JEUNES SUR LE TERRITOIRE

Cette mission a été confiée à la Ligue de l'Enseignement en partenariat avec la CAF.

- Cultur'e ados (ateliers de loisir les mercredis, les vacances scolaires et des interventions au collège)
- Organisation de séjour
- Lire et faire lire
- Référent Junior association
- Evènement jeunesse (soirée, sortie, festival..)

7/ ACCUEIL PERISCOLAIRE ET EXTRA-SCOLAIRE

Accueil périscolaire des 3 écoles

Equipe de 8 animateurs déclarée auprès du SDJES 45 et de la DRAJES

Horaires d'ouvertures :

L'accueil des enfants se fait le matin et le soir, avant et après l'école en période scolaire les :

LUNDIS - MARDIS - JEUDIS - VENDREDIS

LIEUX	MATIN	SOIR
APS EIFFEL	7h – 8h20	16h – 18h
APS GAIME	7h – 8h40	16h20 – 18h
APS CENTRE	7h – 8h50	16h30 – 18h

MERCREDIS

JOURNEE	Arrivée entre : 7h – 9h Départ entre : 16h30 – 18h
DEMI-JOURNEE SANS REPAS (MATIN)	Arrivée entre : 7h – 9h Départ entre : 11h45 – 12h
DEMI-JOURNEE SANS REPAS (APRES-MIDI)	Arrivée entre : 13h15 – 14h Départ entre : 16h30 – 18h

Tarif calculé en fonction du coefficient familial en partenariat avec la CAF/MSA

Accueil extra-scolaire

Equipe de 1 directeur et 4 animateurs déclarée auprès du SDJES 45 et de la DRAJES

Lieu d'accueil : Ecole du Centre

La structure accueille des enfants âgés de 3 à 12 ans.

VACANCES SCOLAIRES	Maternels : inscription à la journée Primaires : inscription à la journée pendant les petites vacances et à la semaine pendant les grandes vacances	Arrivée entre : 7h - 9h Départ entre : 16h30 - 18h
---------------------------	---	---

Tarif calculé en fonction du coefficient familial en partenariat avec la CAF/MSA

8/ ACCUEIL JEUNESSE

Equipe de 1 directeur et 2 animateurs/structure déclarée auprès de la DDCS

Lieu d'accueil : Maison Saint Jean/Algeco/Gymnase

La structure accueille des enfants âgés de 12 à 17 ans.

Ouverture de la structure :

La Maison Saint Jean est ouverte les mardis soirs de 18h à 20h et les mercredis après-midi de 13h à 18h durant les périodes scolaires. Les vendredis soirs de 18h à 20h une fois pour des soirées à thème.

Pendant les vacances scolaires, la MSJ sera ouverte du lundi au vendredi de 9h à 18h(selon le planning d'activité).

Objectifs :

1. Favoriser la découverte de l'environnement du jeune, la richesse de son territoire et offrir une ouverture à la culture
2. Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté de façon ludique pour tous
3. Favoriser l'entraide, le respect et la tolérance dans la vie collective

9/ AIDE AUX DEVOIRS

L'aide aux devoirs est réservée prioritairement aux enfants en difficultés scolaires nécessitant un accompagnement.

L'inscription est suivie de l'avis de l'enseignant de l'enfant.

Ce service est proposé gratuitement par la mairie.

Jours d'ouverture seulement en période scolaire : Les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Il est assuré par des animateurs et des bénévoles.

L'objectif :

L'aide aux devoirs a pour objectif d'éviter les inégalités qui se creusent entre un enfant qui peut se faire aider par ses parents et un autre qui ne le peut pas.

Il représente un axe fort de l'accompagnement à la scolarité.

L'enjeu est d'accroître l'égalité des chances et viser la réussite scolaire.

L'aide aux devoirs permet également d'apprendre à l'enfant à gérer son temps, à prendre confiance en lui et à acquérir des méthodes de travail.

Horaires :

Ecole Eiffel

Accueil entre 16h et 16h30 (goûter des enfants). L'aide aux devoirs débute à 16h30 jusqu'à 17h30.

Ecole du Centre

Accueil entre 16h30 et 17h (goûter des enfants). L'aide aux devoirs débute à 17h jusqu'à 18h.

10/ RESTAURATION

La ville est composée de 3 écoles publiques avec un restaurant scolaire dans chaque école.

Fréquentation moyenne rentrée 2021

Ecole Eiffel : 55

Ecole Gaime : 45

Ecole du Centre : 95

Le prestataire COVIVIO fournit actuellement les 3 écoles.

11/ CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Projet du Conseil Municipal Jeunes

Constat:

Le conseil municipal des jeunes de la commune de Briare semble avoir besoin d'un nouveau souffle. La crise sanitaire a freiné les actions du précédent conseil municipal des jeunes dans la réalisation des projets que le CMJ souhaitait mettre œuvre, nous constatons également que le CMJ a besoin d'être guidé et accompagné dans la découverte de ses fonctions nouvelles pour les jeunes élus et d'être accompagné dans la réalisation des projets à venir.

Afin de remédier à cette problématique une animatrice professionnelle du service animation de la commune accompagnera le CMJ dans ses missions.

Quels sont les objectifs du CMJ?

- Sensibiliser les jeunes élus sur la notion de citoyenneté afin de leur permettre de se préparer dans leur futur rôle de citoyen.
- Rendre les membres du CMJ acteur sur leur territoire de vie.
- Accompagner les jeunes dans la mise en œuvre et dans la réalisation des projets.
- Créer du lien , de l'échange et de l'écoute entre le CMJ et l'équipe municipale en place.
- Développer et participer à des actions en partenariat avec le tissu associatif et économique de la commune.

Quels seront les objectifs à développer auprès des jeunes élus ?

- Apprendre à évoluer au sein d'une équipe (prise initiative, écoute et respect de chacun, apprendre à débattre....).
- Être source de proposition.
- Se positionner en tant que porte-parole des jeunes de la commune.
- Découvrir pour mieux comprendre le fonctionnement d'une mairie ainsi que le rôle des élus locaux.
- Permettre aux jeunes de comprendre l'importance du devoir de mémoire et de respect envers l'histoire de notre pays et nos aînés (commémoration du 11 novembre par exemple, projet inter générationnel.....).

12/ ATELIERS DE QUARTIER

PROJET D'INTERVENTION AU SEIN DES QUARTIERS

CONSTAT :

Suite à l'allègement des restrictions sanitaires et au plan de vaccination les usagers nous font part de leur souhait de revenir sur les ateliers de la langue française. Les ateliers avaient pour objectif l'apprentissage de la langue française, faciliter l'intégration au sein de la Commune ainsi qu'un relais entre l'école et les familles.

Il est à noter qu'en l'absence de ces ateliers les usagers sollicitent, dans la rue, devant l'école, les animatrices, pour toute question, ce qui perturbe le bon déroulement des missions attribués aux équipes à ce moment-là. Il apparaît que le maintien des ateliers est nécessaire pour ses familles et d'autres usagers notamment les nouveaux arrivants et les femmes.

Dans les cours les thèmes abordés sont : la parentalité, l'accès aux soins, le déchiffrement de l'actualité etc.

Le relais du Hainaut est identifié par les habitants, comme un lieu d'écoute, d'échange, de partage et d'apprentissage.

Ce lieu est également le lien entre la municipalité et les habitants.

OBJECTIFS :

- Favoriser l'apprentissage de la langue française.
- Favoriser l'intégration des usagers aux différents dispositifs de l'administration.
- Sensibiliser les femmes sur leurs droits et leurs devoirs.
- Permettre aux usagers d'être acteurs au sein de leur quartier.

13/ PLAN DE RELANCE NUMERIQUE

La ville de Briare équipe les écoles en outils informatiques afin de permettre aux enseignants de mettre en place des actions pour généraliser les usages et développer les ressources numériques pour l'éducation. Elle accompagne ainsi l'Education nationale à former les élèves pour maîtriser ces outils numériques et préparer ces futurs citoyens à vivre dans une société dont l'environnement technologique évolue constamment :

- Tableaux Numériques Interactifs (TNI)
- Classes mobiles informatiques (PC portables) et tablettes dans les écoles élémentaires
- Renouvellement des ordinateurs de bureau

PROJET ENFANCE JEUNESSE

L'objectif de la Ville et de l'ensemble des acteurs éducatifs (Education nationale, services municipaux, parents d'élèves, ...) est de garantir une complémentarité et une cohérence éducative entre les projets d'écoles et les activités proposées aux enfants sur les temps périscolaire et extrascolaire. Dans la continuité des actions éducatives mises en œuvre, la ville de Briare souhaite continuer à développer son offre éducative et inscrire son projet dans une démarche globale concertée et respectueuse de la journée de l'enfant.

LES ENJEUX

- Une lutte contre les inégalités éducatives, sociales et territoriales, à davantage prendre en compte dans la répartition des actions et des moyens
- L'adaptation des services et des sites aux évolutions, sociales, sociétales, numériques et écologiques
- La capacité à mieux travailler de façon transversale et partenariale
- La professionnalisation des agents et leur appropriation du projet éducatif pour la qualité du service rendu aux familles

III/Objectifs Généraux

Garantir la continuité éducative et viser la réussite scolaire pour tous

L'enfant se construit sur différents lieux (à la maison, à l'école, dans les structures multi-accueil, périscolaires et extrascolaires, dans les associations, dans la ville...), sur différents temps (pendant le temps de la classe, avant et après l'école ou sur son temps libre...), avec différents partenaires (les parents, les enseignants, les agents municipaux, les associations, les clubs...), mais aussi par les échanges et la confrontation avec les camarades de son âge. Les actions développées dans le cadre du projet recherchent ainsi la cohérence et la meilleure articulation possible entre les différents temps de l'enfant et entre les différents acteurs. La complémentarité entre les acteurs de l'éducation est recherchée pour que chaque enfant puisse disposer d'une offre adaptée à ses besoins.

Comment ?

- Accompagner l'enfant dans son parcours citoyen
- Développer l'autonomie chez l'enfant
- Favoriser les temps d'échanges avec les équipes éducatives des écoles

Favoriser l'accès à l'offre éducative, à la culture, au sport et aux loisirs pour tous

L'objectif est de favoriser l'accès à l'offre éducative, aux temps libres, aux loisirs, à la culture, à tous les enfants, en levant les éventuels obstacles économiques. Cela se traduit pour l'ensemble des activités qui nécessitent une participation des familles (activités périscolaires, cantine scolaire...), par la mise en place d'une politique tarifaire équitable, basée sur des tarifs différenciés, en fonction des quotients familiaux et par des aides financières aux familles les plus en difficulté. Mais les obstacles peuvent également être de nature physique, sociale et culturelle. Les meilleures conditions de scolarisation et d'accueil aux loisirs pour les enfants porteurs de handicap sont ainsi recherchées. L'offre éducative sera également de qualité et permettra le développement et l'épanouissement de l'enfant si elle respecte ses rythmes. Le temps de l'enfant est souvent découpé entre les moments qu'il passe en famille, à l'école et dans les structures d'accueil collectif. Il s'agit donc d'adapter les différentes formes de l'offre éducative par un travail de concertation dans un souci constant de respect du rythme de l'enfant. L'organisation des temps éducatifs doit être la même dans toutes les écoles afin que chaque élève puisse bénéficier d'une qualité d'accueil identique.

Comment ?

- Promouvoir la santé et le bien-être des enfants dans toutes les actions éducatives et en informer les familles: en mettant en place des actions coordonnées autour de campagnes nationales ou européennes,
- Favoriser l'ouverture artistique, culturelle et sportive,
- Proposer l'aide aux devoirs gratuites pour les élèves en difficultés.

Développer le savoir vivre ensemble pour faire de notre commune un territoire solidaire et respectueux

Développer l'apprentissage à la vie citoyenne et les actions éducatives mises en place dans le cadre du PEDT. Elles doivent permettre à l'enfant d'acquérir le sens de l'intérêt public et de la responsabilité personnelle et collective afin qu'il puisse s'intégrer pleinement dans la société dans laquelle il vit.

Développer les liens intergénérationnels et les partenariats avec les services et les associations locales. L'ouverture au monde et à la société est une condition indispensable pour permettre à l'enfant de s'intégrer pleinement dans la société dans laquelle il vit. Favoriser la participation à la vie locale, aux manifestations organisées par la commune ou les différentes associations contribuera également à l'atteinte de cet objectif. Les temps d'activités périscolaires rechercheront l'ouverture des enfants à une meilleure connaissance du territoire et de son patrimoine.

Comment ?

- Préparer chaque enfant à avoir une vie individuelle dans la société, et de l'élever dans un esprit de paix, de dignité, de tolérance, de liberté, d'égalité et de solidarité, ...
- Favoriser le brassage interculturel et intergénérationnel dans la mise en place des actions éducatives,
- Construire des actions en lien avec le territoire,
- Mettre en place des activités périscolaires qui rechercheront l'ouverture des enfants à une meilleure connaissance du territoire et de son patrimoine.

Favoriser l'inter parentalité

La famille est un élément clé dans la vie de nos structures de jeunes et tout comme l'enfant, elle doit être au cœur des projets de celles-ci. Les structures devront permettre l'accueil des familles avec des moments qui leur sont consacrés. Les directeurs des accueils de loisirs devront informer les parents du déroulement de la journée ou du séjour. Les projets éducatifs et pédagogiques seront à disposition des familles dans chaque structure. Les familles doivent être invitées et associées pour vivre, partager les joies de leurs enfants.

Pour cela, l'équipe d'animation doit créer des occasions de rencontres conviviales et festives (expositions, spectacles, journées portes ouvertes), soit dans les structures, soit à l'extérieur de celles-ci (participation à des manifestations, à des sorties).

Comment ?

- Contribuer à l'éducation de l'enfant en partenariat avec les familles,
- Favoriser la communication avec les familles (enfants et parents),
- Impliquer les familles dans la vie en collectivité au sein de nos différents dispositifs,
- Partager et échanger nos pratiques pédagogiques et intentions éducatives avec les familles.

IV/ PLAN MERCREDI

La charte qualité Plan mercredi organise l'accueil du mercredi autour de 4 axes :

- veiller à la complémentarité des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires ;
- assurer l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant participer à l'accueil de loisirs, en particulier des enfants en situation de handicap ;
- inscrire les activités périscolaires sur le territoire et en relation avec ses acteurs et les besoins des enfants;
- proposer des activités riches et variées en y associant des sorties éducatives et en visant une réalisation finale (œuvre, spectacle, exposition, tournoi, etc.).

La collectivité s'engage à organiser les accueils de loisirs périscolaires fonctionnant le mercredi dans le respect des principes de la charte qualité.

Les objectifs pédagogique de L'ALSH :

Viser l'autonomie

- Des jeux adaptés aux besoins des enfants selon le moment de la journée sont proposés et mis à disposition.
- L'accueil est individualisé, les animateurs sont disponibles pour aider, jouer, partager et accompagner les enfants pendant la journée
- Les animateurs sont présents pour accompagner l'enfant dans sa vie quotidienne et non pour faire à sa place.
- Concevoir des activités et mettre à disposition du matériel adapté à leur tranche d'âge.

Citoyenneté participative

- En l'encourageant dans ses projets ou ambitions
- En les sollicitant à travers des temps collectifs à être acteurs de projets sur les temps d'accueil
- En s'appropriant les locaux à travers des activités de manuelles(décorations)
- Création d'une page Pinterest de l'accueil de loisirs ou le groupe primaire peut y enregistrer et choisir des activités à réaliser.

Développer la cohésion de groupe

- Favoriser les temps de jeux collectifs
- Mise en place de projets communs
- Le groupe primaire pourra proposer des activités au groupe maternel et vice versa
- Veiller au respect entre eux et solliciter à la bienveillance mutuelle.

V/ EVALUATION DU PROJET

1/ COMITE DE PILOTAGE

Comité de pilotage :

Les membres du comité de pilotage suivront la mise en œuvre du PEDT et valideront les objectifs et décisions prises pour le développement du projet.

Le comité de pilotage est constitué des membres suivants :

Elus :

Maire

Adjointe chargé des Affaires scolaires, Enfance et de la Jeunesse

2 élus de la Commission des Affaires scolaires

1 élu du Conseil Municipal des jeunes par école

Personnel communal :

Directeur Général des services

Coordinatrice Education Enfance Jeunesse

Responsable du pôle Animation

Animateur responsable CMJ et Animation de quartier

Ecoles :

Directeur d'école

1 délégué de parents d'élèves par école

Le Comité de pilotage se réunira une fois par an (fin juin).

2/ CRITERES D'EVALUATION

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS/MISE EN PLACE	CRITERES D'EVALUATION
Garantir la continuité éducative et viser la réussite scolaire pour tous	Accompagner l'enfant dans son parcours citoyen	Mise en place du CMJ	Quels projets ont abouti ? Questionnaire bilan aux enfants des écoles ?
	Développer l'autonomie chez l'enfant	Développer des actions avec les acteurs autour du développement durable, de la mixité, de la laïcité..	
	Favoriser les temps d'échanges avec les équipes éducatives des écoles	Réunion avec les directeurs des écoles publiques au moins deux fois par an. Voir pour intégrer l'école privée.	Combien de réunions ont eu lieu dans l'année ? Et la pertinence de ces réunions.
Favoriser l'accès à l'offre éducative, à la culture, au sport et aux loisirs pour tous	Promouvoir la santé et le bien-être des enfants dans toutes les actions éducatives et en informer les familles	Mettre en place des actions coordonnées autour de campagnes nationales ou européennes, Visite gratuite des expositions au château pour tous	Combien y a-t-il eu d'actions dans l'année ? Combien y a-t-il eu de visites lors des expos ?
	Favoriser l'ouverture artistique, culturelle et sportive	Proposer des interventions sportives ou culturels... dans les écoles Proposer des sorties dans les accueils de loisirs et dans les écoles. Proposer des rencontres intercommunales.	Combien y a-t-il eu d'interventions dans l'année ? La participation de la mairie Y a-t-il eu des rencontres intercommunales ?
	Proposer l'aide aux devoirs gratuite pour les élèves en difficultés	Mise en place par la mairie	Combien d'élèves en ont bénéficié ?

Développer le savoir vivre ensemble pour faire de notre commune un territoire solidaire et respectueux	Préparer chaque enfant à avoir une vie individuelle dans la société	Donner la possibilité aux familles de bénéficier de tous les services de la commune....	Tarifs CAF
	Favoriser le brassage interculturel et intergénérationnel dans la mise en place des actions éducatives	Conserver un lien et favoriser les projets intergénérationnels	Combien d'interventions dans l'année ? Y-a-t-il eu des projets intergénérationnels dans l'année ?
	Construire des actions en lien avec le territoire	Impliquer les associations dans les actions	Qui y a contribué dans l'année ?
	Mettre en place des activités périscolaires qui rechercheront l'ouverture des enfants à une meilleure connaissance du territoire et de son patrimoine	Travailler avec des partenaires locaux	Combien de sorties locales ?
Favoriser l'inter parentalité	Contribuer à l'éducation de l'enfant en partenariat avec les familles	Animation de quartier avec les familles. Proposer des temps d'échanges avec les familles dans les structures Organisation de soirées thématiques	Bilan d'intervention avec le CCAS ? Combien de temps d'échanges effectués ?
	Favoriser la communication avec les familles	Organiser des tables rondes en lien avec la CAF et la Communauté de communes Encourager les temps d'échanges au quotidien dans toutes les structures d'accueils	Combien y a-t-il une d'actions menées en ce sens ? Nombre de participants ?
	Impliquer les familles dans la vie en collectivité au sein de nos différents dispositifs,		
	Partager et échanger nos pratiques pédagogiques et intentions éducatives avec les familles	Valoriser les différentes initiatives des parents	Questionnaires de satisfaction de fin séjour pour les enfants et pour les familles.

DATE	INSTANCE	REPRESENTANT	AVIS
15/06/2022	Commission des Affaires scolaires et Jeunesse	Madame Laurent	FAVORABLE
27/06/2022	Conseil Municipal	Monsieur le Maire	FAVORABLE